

Compte-rendu du Conseil d'école du 20 octobre 2022

Présents

Enseignants : Mmes Giusti-Mouette, Joonnekindt, Marnier, Paire, Pic, Policard, Sandel, Verney et Ms. Redon et Vincent.

Mme Lecomte excusée

Inspecteur de l'Education Nationale : Mme Feuntun, excusée.

DDEN : Mme Bernard.

Élus : M Chateau, M.Giraud, Maire excusé, Mme Adrouche, coordinatrice enfance scolaire excusée.

Parents d'élèves délégués : Mmes Beroud, Constanty, Hue, Vernissat.

Excusés : Mmes Geoffray, Prod'homme, Riccardi et M Veran

Présentation des nouveaux collègues ainsi que des nouveaux parents d'élèves.

Vote du PV du dernier Conseil d'École de l'année scolaire 2021/2022.

Le PV du Conseil d'école de l'année 2021/2022 (qui a eu lieu le 14 juin 2022) est accepté à l'unanimité.

Règlement intérieur et Charte Informatique :

Le règlement intérieur de l'école, conforme au règlement départemental, doit être adopté par le conseil d'école chaque année. Il est remis aux familles dont les enfants **font leur rentrée au CP et aux nouveaux arrivants** ; la charte départementale d'utilisation des outils informatiques de l'école sera remise aux familles dont les enfants sont au CM2, pour que les élèves et leur famille y apposent leur signature.

Le règlement est consultable sur le site de l'école.

Il est accepté à l'unanimité.

Organisation des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'École.

Le vote a eu lieu uniquement par correspondance, avec environ 50 % de participation. Le manque de candidats déclarés a nécessité l'organisation d'un tirage au sort pour désigner le dernier parent délégué.

Rentrée :

Effectifs :

193 élèves. Moyenne de 24,25 élèves par classe. 8 classes. Des mouvements d'inscription ou de radiation assez nombreux. 42 CP, 35 CE1, 49 CE2, 28 CM1, 39 CM2 répartis comme suit :

21 CP (Mme Policard)

26 CE1 (Mme Marnier)

26 CE2 (Mmes Sandel et M Vincent)

24 CM1/CM2 (M. Redon et Mme Verney)

21 CP (Mme Paire)

24 CE1/CE2 (Mme Pic)

25 CE2/CM1 (Mme Giusti-Mouette)

26 CM2 (Mmes Joonnekindt et Lecomte)

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les horaires (de 11h30 à 12h ou 16h30 à 17h30) et l'organisation des APC relèvent maintenant de la responsabilité de l'école. Les enseignants proposent ces activités aux élèves qu'ils ont identifiés.

Rased :

Nous venons d'apprendre que le Rased ne ferait plus d'intervention sur l'école cette année, au moins sur la première période. Un poste manque en effet. Pour rappel, une quarantaine d'enfants ont été suivis l'année passée et les enseignants avaient déjà organisé les prises en charge avec la maîtresse spécialisée pour cette année.

A l'unanimité, les membres du Conseil d'école déplorent vivement cette décision qui va priver les enfants du soutien qui leur est nécessaire et accroître les difficultés dans les classes.

Évaluation nationales CP-CE1 :

Elles ont été faites par tous les élèves de ces classes et les résultats transmis aux parents. Nous n'avons pas encore de retour des résultats globaux.

Aide élèves :

La possibilité d'une proposition d'aide pour certains élèves par des bénévoles de l'association du Garm est à l'étude. Il s'agirait d'une approche sous forme ludique selon les besoins repérés par les enseignants.

Un besoin d'études surveillées pendant le temps de la garderie du soir apparaît ; M. Chateau a proposé qu'une réflexion soit menée pour sa mise en place. Pour l'encadrement de ce temps de travail, une sollicitation auprès d'enseignants retraités, personnel communal ou bénévoles sera réalisée. Ce temps d'étude sera construit avec les enseignants, parents d'élèves et la mairie.

Présentation des 2 PPMS :

Les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) ont été remis à jour. Ils comportent deux volets :

- Risques naturels et technologiques
- Attentat /Intrusion.

Un exercice de confinement « attentat-intrusion » a été effectué le jeudi 20 octobre. Il a fait apparaître la nécessité de mettre en place un nouveau dispositif pour donner l'alerte. La municipalité a étudié différents dispositifs (en prenant en compte la possibilité de prévenir simultanément l'école maternelle si besoin), et l'un d'entre eux va être proposé au budget 2023.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le lundi 19 septembre. Les zones de rassemblements doivent être matérialisées, les panneaux sont aux services techniques.

Quelques problèmes ont été repérés et signalés (portes, alarme..).

Projet des classes :

Spectacles : Toutes les classes se rendront à un spectacle « Capi » à la Salle de l'Isle à L'Isle d'Abeau ou au théâtre du Vellein à Villefontaine. Les retours viennent d'arriver.

- Cp1, Cp2, Ce1 et Ce1-Ce2 : Tamao le 15/11/2022 à la salle de l'Isle.
- Cm1-Cm2 et Cm2 : Diva Syndicat le 08/12/2022 au Vellein.
- Ce2 et Ce2-Cm1 : Rien ? le 30/03/2023 à la salle de l'Isle.

Toutes les classes sont inscrites dans un projet ENS (Espaces Naturels Sensibles). Le dossier a été fait en fin d'année et accepté par le département qui a voté une subvention de 6 400 €. Trois sorties sont prévues sur l'année scolaire.

- Cp1, Cp2, Ce1 et Ce1-Ce2
 - Étang de Saint Quentin Fallavier en octobre 2022. L'eau et le vivant, les oiseaux de l'étang.
 - Espace proche de l'école en mars 2023. Observer les plantes.
 - Étang de Gôle à Montcarra en mai 2023. Les migrateurs, les bêtes de la mare.
- Ce2, Ce2-Cm1, Cm1-Cm2 et Cm2
 - Étang de Gôle à Montcarra en novembre 2022. La faune, cycle biologique.
 - Étang de Saint Quentin Fallavier en mars 2023. L'eau et le vivant.
 - ENS des communaux à Trept en juin 2022. La flore à la loupe, recherche d'insectes.

Nous serons accompagnés lors de ces différentes visites par les animateurs de l'association APIE de Villefontaine.

Projets dans le cadre du PLEAC.

- Cp1, Cp2, Ce1 et Ce1-Ce2 : Livre sonore avec le conservatoire Hector Berlioz.
- Ce2-Cm1, Cm1, Cm1-Cm2 et Cm2 : tambours poubelles avec le conservatoire Hector Berlioz.
- Cm1-Cm2 et Cm2 : Ciné concert avec le conservatoire Hector Berlioz.
- Ce2-Cm1, Cm1, Cm1-Cm2 et Cm2 : Parcours du spectateur avec le Théâtre Jean Vilar.

Une participation avec d'autres écoles aux restitutions « Tous en scène » aura peut-être lieu en février et juin 2023.

Les Ce2 ont commencé une correspondance avec une classe de Cessieu.

Toutes les sorties effectuées se font dans le cadre d'un projet pédagogique particulier établi par les enseignants, intégré au projet d'école. L'aide d'intervenants est parfois nécessaire ; il peut y avoir besoin d'un financement (coopérative, sou des écoles, familles...)

Bibliothèque : BCD de l'école et médiathèque CAPI.

Les emprunts à la médiathèque avec la venue des classes ont repris.

La médiathèque de Ruy nous propose, comme chaque année, de participer au Prix des jeunes lecteurs du Nord Isère organisé sur toute la CAPI. Quatre livres sont à lire par niveau et fin mai, les enfants éliront leur livre préféré.

Lire et Faire Lire :

Les interventions n'ont malheureusement pas repris cette année, en raison d'un manque de lecteurs.

EPS :

- Toutes les classes peuvent continuer à travailler comme chaque année avec les moniteurs de sport de la Fraternelle. Les activités proposées (course longue, gymnastique, accrosport, sports co, badminton, hockey, athlétisme, course d'orientation) pourront être aménagées ou modifiées selon les contraintes sanitaires à respecter.
- Le courseton a eu lieu au stade de Ruy, le jeudi 20 octobre après-midi. Cela a été l'occasion de participer au projet « Mets tes baskets pour vaincre la maladie » en soutien à l'association ELA.
- Cette année 4 classes (Cp, Cp/Ce1 et Ce1) se rendront à la nouvelle piscine de Bourgoin-Jallieu. Les séances ont lieu les lundis du 3 octobre au 12 décembre 2022 (Ce1 et Ce1-Ce2) et les vendredis du 3 avril au 23 juin 2023 (Cp1 et Cp2).

Téléthon : le vendredi 2 décembre 2022 : L'école participera au Téléthon comme les années précédentes en réalisant des lumignons.

Pour la fin de l'année, l'opération des cartes pour les aînés devrait être reconduite.

Relations École-Municipalité

- Des difficultés dans le suivi des travaux (nettoyage des murs, entretien des Vpi...) ont été regrettées par les enseignants.
- Les enseignants indiquent qu'une réflexion globale doit être faite sur les bâtiments (isolation, ventilation, chauffage). Les températures sont souvent excessives en juin, et les capteurs de Co2 installés font apparaître une ventilation souvent insuffisante. Une revégétalisation de la cour serait aussi utile pour l'amélioration des conditions.
- Cour école : le terrain à côté de l'école peut être utilisé pendant le temps scolaire. Une modification du PLU est à l'étude pour un réaménagement du centre ville.

Accueil des nouveaux arrivants

Toutes les inscriptions (y compris les Cp) se font en mairie, qui contrôle les informations (état civil, adresse...), l'école procédant ensuite à l'admission. Les dossiers doivent être bien complets.

Les enseignants regrettent une présence plus faible des parents aux réunions de rentrée.

Périscolaire

- Liaison école/périscolaire : la fiche de suivi mise en place a pour le moment permis d'améliorer les relations.
- Les parents souhaitent avoir la possibilité de contacter le périscolaire en cas d'urgence, ainsi que d'avoir un moyen de mieux connaître le personnel du périscolaire (trombinoscope ?).
- Une réflexion avec les responsables sur les sanctions serait utile.

Pour rappel, les parents élus disposent d'une adresse mail : parentsecolederuy@gmail.com, d'une boîte aux lettres et d'un panneau d'affichage.

Les prochains Conseils d'école auront lieu les mardis 14 mars 2023 et 6 juin 2023.